



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 20 – juillet 2012

Linguistiques et colonialismes

Numéro dirigé par Cécile Van den Avenne

SOMMAIRE

- Cécile Van den Avenne : *Linguistiques et colonialismes : communiquer, décrire, imposer.*
- Cécile Van den Avenne : *Linguistique et colonialisme, 1974-2012, un entretien avec Louis-Jean Calvet.*
- Gilles Couffignal, Michel Jourde : *Linguistique et colonialisme : la place des études sur le XVI^e siècle européen.*
- Christian Lagarde : *Le « colonialisme intérieur » : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une « sociolinguistique périphérique » occitane.*
- El Hadji Abdou Aziz Faty : *Les enjeux du processus de grammatisation du pulaar vus à partir de la Grammaire de la langue poul (Faidherbe, 1882).*
- Aurélia Ferrari : *Des archives coloniales de Lubumbashi aux pratiques et représentations linguistiques actuelles : persistance d'un « impérialisme » linguistique ?*
- Alice Goheneix : *Stratification linguistique et ségrégation politique dans l'Empire français : l'exemple de L'AOF (1903-1945).*
- Géraldine Méret : *Le nom propre et la propriété. Quelques problèmes posés par la nomination en situation coloniale et missionnaire : le cas des Capucins français de Maragnan.*
- Cécile Van den Avenne : *« De la bouche même des indigènes ». Le statut de l'informateur dans les premières descriptions de langues africaines à l'époque coloniale.*

Comptes rendus

Céline Amourette : *T. Stolz, C. Vossman, B. Dewein (dirs.), 2011, Kolonialzeitliche Sprachforschung. Die Beschreibung africanischer und ozeanischer Sprache zur Zeit der deutschen Kolonialherrschaft [Recherches linguistiques au temps des colonies. La description des langues africaines et des langues océaniques au temps de la domination coloniale allemande], Akademie Verlag, Brême, 312 p., ISBN: 978-3050051901.*

Clara Mortamet : *Sara Pugach, 2012, Africa in translation – A history of Colonial Linguistics in Germany and Beyond, 1814-1945, The University of Michigan Press, 291 p., ISBN : 978-0-472-11782-6.*

LINGUISTIQUE ET COLONIALISME : LA PLACE DES ÉTUDES SUR LE XVI^e SIÈCLE EUROPEEN¹

Gilles Couffignal

Université Toulouse 2 Le Mirail – PLH/ELH,

Michel Jourde

ENS de Lyon – UMR5037 (Cerphi)

Dans les discussions sur « linguistique et colonialisme » ou dans leur arrière-plan, la place accordée au XVI^e siècle peut se justifier d'au moins trois manières. D'une part, il s'agit d'une période importante dans l'histoire des manières d'envisager et d'étudier les langues humaines dans leur diversité : le « *tournant de la Renaissance* » constitue ce que Sylvain Auroux a appelé la période de « *grammatisation massive des langues du monde* » (Auroux, 1994 : 71), fondée sur l'héritage linguistique gréco-latin, mais étendue alors à l'ensemble des langues européennes, puis à celles d'autres continents, en particulier les langues amérindiennes. Le champ des connaissances linguistiques s'élargit ainsi d'une manière vertigineuse en même temps que les langues de l'humanité se dotent d'un outillage descriptif largement inédit, constitué pour l'essentiel d'une grammaire et d'un dictionnaire. D'autre part, cette période est aussi celle de ce que l'on a longtemps appelé « les grandes découvertes » ou « l'expansion européenne », et dans laquelle on voit surtout aujourd'hui la part accrue prise par l'Europe dans les systèmes d'échanges internationaux, accroissement qui allait trouver son accomplissement dans le processus colonial à proprement parler². Enfin, pour ce qui concerne la France en particulier, le XVI^e siècle est marqué par un vigoureux processus d'unification linguistique du royaume, par lequel le français affirme sa prééminence sur d'autres langues présentes dans le royaume. Si l'interprétation de ce processus a fait l'objet de nombreux débats, opposant ceux qui y voient le produit d'une politique monarchique concertée et ceux qui y voient plutôt le résultat d'un mouvement de l'histoire simplement entériné par les décisions politiques³, demeure incontestable le processus en lui-même, qu'Auguste Brun désignait en 1923 comme « *l'introduction du français dans les provinces du Midi* » (Brun, 1973), et que Robert Lafont en 1967, dans le double contexte de la décolonisation et de la

¹ Cet article est rédigé selon les recommandations orthographiques de 1990.

² Sur cette évolution de l'historiographie (associée en particulier aux travaux de Sanjay Subrahmanyam et de Serge Gruzinski), voir Bertrand (2007). Voir également Markovits, Subrahmanyam (2009 : 603-618) ; Cooper, Burbank (2010) ; Grataloup (2010).

³ Sur ces débats, voir Boulard (1999).

grève des mineurs de Decazeville (1961-1962), envisagea comme un « *colonialisme intérieur* »⁴.

Grammatisation des langues de l'humanité, colonisation européenne, unification linguistique du royaume : comment ces trois aspects s'articulent-ils – et d'ailleurs est-il nécessaire de les articuler ? À lire, par exemple, l'essentiel des travaux publiés aujourd'hui sur l'histoire de la langue française au XVI^e siècle, il ne semble pas que cela soit utile : le processus de grammatisation est certes mis en regard de la situation des « dialectes », mais on ne rencontre guère de prise en compte des enjeux géopolitiques ou commerciaux de la période. De la même façon, les travaux portant sur la « mondialisation ibérique » du XVI^e siècle n'ont pas l'habitude de s'arrêter sur la situation linguistique des royaumes ibériques eux-mêmes. Il n'était pas rare, pourtant, autour de 1600, que l'on cherchât à prendre en compte l'ensemble de cette situation. Citons ainsi une page du magistrat Claude Duret, dans l'avant-dernier chapitre de son *Thresor de l'histoire des langues de cest univers* (1613), immense compilation du savoir linguistique légué par l'antiquité et augmenté par les voyageurs modernes pour ce qui concerne l'Orient ou l'Amérique. Cherchant à définir les « *causes des decadences, mutations, changemens, conversions et ruines des langues* », Duret cite longuement les analyses de ses prédécesseurs Theodor Bibliander (1548), Jean Bodin (1566) et Louis Le Roy ([1575] 1988), et tente enfin une synthèse : les langues humaines suivent le « *cours et vicissitude ordinaire de toutes les choses de cest Univers* », c'est-à-dire qu'elles se développent puis se corrompent, et ces « changements » proviennent « *le plus souvent de la meslange, commixtion et frequentation de divers peuples et nations, et des grandes assemblées d'iceux en foires, et armées usants et parlants diverses et dissemblables langues* » (Duret, 1619 : 1012-1013) : il cite alors les exemples des conquêtes grecques, romaines, arabes, turques, et explique ainsi la naissance des « *langues Italienne, Française, et Espagnole* », dues à l'influence des « *Ostrogots et Lombards* » en Italie, des « *Bourguignons et François* » en « *Gaule Belgique, et Celtique* », et des « *Visigots et Sarrasins* » en Provence, Languedoc, Aquitaine et Espagne – ce qui revient à expliquer historiquement la géographie linguistique du royaume de France. Enfin, c'est dans ce cadre général qu'il envisage une dernière cause de « *mutation* » des langues, le désir « *d'enrichir, illustrer et embellir* » sa langue par l'imitation savante des « *plus diserts et eloquents auteurs anciens et modernes des autres langues* » : les noms de Dante ou Pétrarque pour l'italien, de Guevara ou Garcilaso de la Vega pour l'espagnol, de Ronsard ou Du Bellay pour le français, incarnant chacun le versant littéraire de la grammatisation d'un vulgaire unifié, trouvent donc leur place dans un tableau rythmé par « *la confusion et multiplicité des Colonies ou Peuplades de diverses nations et langues* » (Duret, 1619 : 1014). Ainsi, en quelques lignes, se trouvent, sinon précisément articulés du moins clairement rapprochés les trois phénomènes qui nous intéressent.

Il est donc tout à fait légitime que, depuis une cinquantaine d'années, les travaux portant sur ces questions aient eu à tenir compte de cette synchronie et qu'ils aient parfois cherché à articuler ces divers phénomènes historiques. Longtemps il s'est agi d'une simple coprésence ou d'une articulation tacite, comme dans un numéro de 1973 des *Temps modernes*, intitulé « *Minorités nationales en France* » (Person, 1973) : dans cet imposant volume coordonné par Yves Person, à la fois africaniste et militant de la cause bretonne, où se succédaient par exemple un article de Louis-Jean Calvet sur « *Le colonialisme linguistique en France* », extrait de son *Linguistique et colonialisme* (1974) qui allait paraître l'année suivante, et deux articles d'Yves Person : « *Impérialisme linguistique et colonialisme* » et « *L'idéologie de l'unité* », c'est à Robert Lafont qu'était confié l'« *Aperçu historique* » qui servait d'ouverture.

⁴ Lafont (1967) : chap. 3 (« Le colonialisme intérieur »). Voir ici même l'article de Christian Lagarde, « le “colonialisme intérieur” : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une “sociolinguistique périphérique” occitane ».

Les renvois ponctuels qui étaient faits, dans le volume, à la situation française du XVI^e siècle, en particulier par le rappel de l'édit de Villers-Cotterêts⁵, s'éclairaient ainsi par la présence de celui qui était le penseur du « colonialisme intérieur » en même temps que le théoricien du « baroque occitan ». En effet, c'est en travaillant sur la production des XVI^e et XVII^e siècles que Robert Lafont, venant de l'histoire littéraire, était allé progressivement à la rencontre des travaux des sociolinguistes. Dès 1956⁶, influencé par les travaux de Jean Rousset (1953), il travaillait sur un moment baroque occitan, centré autour de la figure du poète toulousain Pierre Goudelin (Pèire Godolin), qui donna lieu à plusieurs études. L'approche était celle de l'histoire littéraire académique, et Godolin, quelque marginal que fût son texte ou sa langue, ne faisait que rejouer un débat essentiel à la littérature, entre baroque et classicisme :

Avèm parlat dau barròc. Exactament siám amb Godolin a la crosiera d'un barròc que fai flòri e d'un classicisme dau lengatge que vòu nàisser. La lucha es dins lo domèni dau lengatge, non pas entre lengatge e significacion. D'un costat coma de l'autre plantejan la dignitat poètica dins lo dire, jamai dins çò que se ditz.

[Nous avons parlé du baroque. Nous sommes exactement, avec Goudouli, à la croisée d'un baroque fleurissant et d'un classicisme qui veut naître. La lutte est dans le domaine du langage, non entre langage et signification. D'un côté comme de l'autre ils posent la dignité poétique dans le dire, jamais dans ce qui se dit.] (Lafont, 1958 : 130)

Écrit en occitan dans le Sud de la France, ce corpus aurait pour objet de « *refond[re] dans une autre langue* » la « *pensée poétique* » de l'époque (Tardieu, 1959 : 3) : le baroque n'était qu'affaire d'« *abandon au lengatge [abandon au langage]* » (Lafont, 1958 : 130). Ce premier travail, fruit de la rencontre, quasi fortuite, du linguiste avec la poéticité d'un de ses corpus d'étude⁷, se synthétisa logiquement sous la forme d'une première anthologie⁸ réunissant les auteurs significatifs pour « *montrer une certaine ligne d'évolution dans l'essentiel de la poésie baroque, c'est-à-dire le lyrisme amoureux* » (Person, 1973 : 19) sous sa forme occitane.

Quinze ans plus tard, cette première anthologie épuisée fut étendue cette fois à l'ensemble des productions poétiques en occitan de 1560 à 1660, et reprenait la catégorie de baroque, mais après l'avoir extraite du seul « espace du langage », ou plutôt, après avoir donné aux faits de langues – y compris et surtout s'ils sont reçus comme littéraires – toute leur dimension sociale et politique :

Mais parler de baroque occitan n'est pas une opération simple. On peut dire que le baroque est occitan s'il s'exprime en langue d'oc. Mais pourquoi le fait-il ? Nous espérons suggérer qu'il y a entre 1560 et 1660 une « vocation baroque » de l'Occitanie, qui tient à des conditions spécifiques, dont la plus remarquable est de devoir élever en dignité une parole sociale qui commence à se sentir condamnée, ou à user de cette parole pour critiquer l'ordre imposé à la culture. En situation de combat, usant d'emphase ou de dérision, la création occitane de la Renaissance et de la première moitié du XVII^e siècle projette ses malaises dans le déséquilibre fonctionnel de l'art baroque. (Lafont, 2004 : 7)

Entre temps avait paru une version de sa thèse secondaire, *Renaissance du Sud* (1970), dans lequel l'examen des œuvres littéraires était soumis à ce qu'il appelait alors la

⁵ D'ailleurs parfois daté par erreur de 1537 (p. 102).

⁶ Pour une chronologie plus détaillée de ce processus, voir Casanova (1998).

⁷ « *Venu à nos poètes pour leur langue, en spécialiste, mais les ayant découverts poètes [...]* », Robert Lafont, dans Person (1973 : 9).

⁸ Ebauchée dès 1958 en préparation du numéro des *Cahiers du Sud*, puis publiée sous une forme augmentée : Lafont (1960).

« *conscience linguistique des écrivains* », et qui était la première étape du recours, ensuite explicite et revendiqué, à la notion sociolinguistique de diglossie. Ce fut par la suite le rôle de *Lengas, revue de sociolinguistique*, de mener systématiquement le développement parallèle et le dialogue de la sociolinguistique et de l'étude littéraire en langue minoritaire.

S'il n'y a pas eu de convergence ou d'influence affichée entre la pensée occitaniste et ce qui allait devenir les *postcolonial studies*, on peut remarquer un certain parallélisme entre les démarches. Robert Lafont et Bernard Mouralis⁹ semblent suivre le même cheminement depuis la reconnaissance d'un texte « *différent* » ou « *marginal* », mais d'abord traité dans le cadre conceptuel de la littérature, à la mise au jour d'un « *champ littéraire* » qui permet de « *mettre l'accent non sur la coupure et, par conséquent, sur l'existence de deux grands secteurs de la production littéraire, mais, au contraire, sur la nature de la relation que l'on peut établir entre ceux-ci* », et sur « *le caractère éminemment conflictuel de cette relation* » (Mouralis, 2011 : 11-12).

Le corpus seizième occitan, comme dans un autre domaine ce que Bernard Mouralis nommait en 1975 « *le texte négro-africain* », a ainsi été le vecteur d'une réforme du geste critique littéraire, qui, à partir de l'étude académique d'un secteur subalterne de l'institution littéraire, remet celle-ci en cause, par étapes successives. L'approche sociolinguistique du contre-texte s'impose dès lors et l'approche interculturelle du phénomène littéraire devient un passage obligé¹⁰.

Dépassant ce stade – dont témoigne pour nous ce numéro des *Temps modernes* – de la simple convergence des problématiques, certains travaux ont cherché, depuis une vingtaine d'années, à décrire précisément leurs liens : quel *rapport* doit-on établir entre les processus de grammatisation et de colonisation ? Ce sont les études de longue durée qui ont fait à ce sujet les propositions les plus fortes. On citera deux versions antithétiques de cette longue durée. D'un côté, les historiens du processus de grammatisation des langues du monde s'inscrivent dans un cadre nettement eurocentré et ils s'en expliquent parfois, en constatant que les traditions linguistiques chinoises, sanskrites ou arabes, n'ont pas « *constitué un réseau techno-linguistique semblable à celui qu'a fait naître la Renaissance occidentale* » (Auroux, 1994 : 81). Lorsqu'il s'agit de décrire les causes de cet état de fait, il est très frappant de constater que la « colonisation » n'est évoquée que de manière très secondaire. Citons les deux listes à travers lesquelles Sylvain Auroux a décrit les différents « *intérêts de la grammatisation* ». D'abord la liste des « *intérêts pratiques* » (*op. cit.* : 92) :

- i) accès à une langue d'administration ;
- ii) accès à un corpus de textes sacrés ;
- iii) accès à une langue de culture ;
- iv) relations commerciales et politiques ;
- v) voyages (expéditions militaires, explorations) ;
- vi) importation/exportation d'une doctrine religieuse ;
- vii) colonisation. (*op. cit.* : 91)

Ensuite celle des intérêts concernant « *la politique d'une langue donnée* » (*op. cit.* : 92) :

- viii) organiser et régler une langue littéraire ;
- ix) développer une politique d'expansion économique à usage interne ou externe.

La dissociation, au long de ces deux listes, entre les termes *expéditions*, *explorations*, *exportation d'une doctrine religieuse*, *colonisation*, *expansion économique externe*, a pour

⁹ Qui par ailleurs souligne l'influence de la pensée politique de Lafont au moment d'écrire ses *Contre-littératures* (Mouralis, 2011).

¹⁰ Voir les étapes décrites par Robert Lafont dans la constitution d'une histoire littéraire puis culturelle occitane (Lafont, 1982) et sa poursuite ultérieure par Franz Peter Kirsch (2000 et 2004).

effet d'interdire toute lecture globale, explicitement politique, des processus en jeu, ce qui explique, au moment du résumé, que ce soit le terme de « *grandes découvertes* » qui soit privilégié (*op. cit.* : 95). Un peu plus loin, il est dit que « *la grammatisation des vernaculaires européens est contemporaine de l'exploration de la planète (Afrique, Amérique, Asie) et de la colonisation progressive par l'Occident de territoires immenses* », mais c'est pour mieux récuser l'idée que le processus de grammatisation des langues non européennes serait corrélé au processus colonial :

La colonisation, l'exploration et les contacts commerciaux conduisent certes à peu près nécessairement à la « connaissance » des langues, mais certainement pas à leur grammatisation.(*op. cit.* : 98)

On n'est pas surpris alors de constater que, dans l'*Histoire des idées linguistiques*, entreprise collective dirigée par Sylvain Auroux, l'article consacré à « *la connaissance des langues du monde* » à la Renaissance évoque le rôle des « *aventuriers européens* » et des « *missionnaires* » sans jamais chercher à nommer le processus commun dans lequel les uns ont pu devenir les partenaires des autres, ni à dissocier leurs modes d'appréhension des informations linguistiques (Percival, 1992 : 226-238)¹¹.

C'est une perspective radicalement inverse qu'adopte, dans les mêmes années, Walter Mignolo en sous-titrant son ouvrage au titre polémique *The Darker Side of the Renaissance* de la manière suivante : *Literacy, Territoriality, and Colonization*. Ancré dans les combats de l'Amérique latine contre la « domination européenne » et nourri des *subaltern studies* de Gayatri Spivak, l'ouvrage de Mignolo étudie successivement trois dispositifs à travers lesquels l'Europe de la Renaissance a entrepris la « colonisation » du monde américain : la « colonisation des langues », au moyen d'une philosophie du langage, de l'écriture et du livre ; la « colonisation de la mémoire », au moyen d'une stricte corrélation du savoir historique à la maîtrise de l'écriture ; enfin, la « colonisation de l'espace », au moyen de la cartographie. L'ensemble entend contribuer à fonder l'étude d'une *semiosis coloniale*, expression préférée à celle de *discours colonial* dans la mesure où elle permet d'« *appréhender la diversité des interactions sémiotiques en situation coloniale et, ainsi, de mieux éclairer la face obscure de la Renaissance* » (2003 : 7). Dans cette perspective, la date de 1492 n'est plus seulement celle de la publication par Antonio de Nebrija de sa grammaire du castillan, mais aussi celle de la *Reconquista* et celle du premier voyage de Colomb, et il n'y a pas là coïncidence mais conjoncture historique : le castillan, comme les autres langues européennes, se dote d'une grammaire et d'une légitimité en définissant, face à lui, diverses formes de *barbarie*, voisines ou lointaines. Sur le plan linguistique, le choix du terme *literacy* définit cette logique historique dans de tout autres termes que ne peut le faire celui de *grammatisation* : l'histoire des « idées linguistiques » et de leur équipement technologique compte moins que les effets de celles-ci et les usages différenciés, conflictuels ou métissés, qui en sont faits. On reconnaît là les soubassements d'une remise en question fondamentale, devenue familière dans l'évolution récente des *cultural studies* américaines, des notions mêmes de *langue*, de *littérature*¹², finalement de tout ce que Jack Goody a appelé l'*histoire* dont l'Europe a dépossédé le reste du monde¹³. À cette échelle, les héros d'une conscience européenne qui aurait été capable dès le XVI^e siècle de critiquer l'expansion coloniale dans

¹¹ Notons que l'index du volume réserve l'entrée « colonisation » à deux passages concernant le XIX^e siècle. Dans un ouvrage récent issu de la même mouvance, ce sont encore les « *grandes découvertes* » que l'on trouve indexées, même si l'importance de la colonisation est mentionnée dans le texte (Colombat, Fournier, Puech, 2010 : 140-146). Voir également le très riche numéro 30/2 de la revue *Histoire Epistémologie Langage* (Colombat, 2008), intitulé « *Les langues du monde à la renaissance* » : si la dimension coloniale est prise en compte dans certains articles, elle ne l'est à peu près pas dans la « Présentation » (5-10).

¹² Voir Beverley (1993). Il s'appuie déjà sur un article de Mignolo publié en 1991 (Beverley, 1993 : 95).

¹³ Voir Goody (2010). Pour une approche plus nuancée de ces questions, voir Chakrabarty (2009).

ses fondements comme dans ses visées sont réévalués comme des contreparties mineures, marginales, illusoire : Bartolomé de Las Casas lui-même, grand défenseur de « l'humanité des indiens » et grand pourfendeur de la Conquête, ne disposait, selon Mignolo, d'aucun lexique politique qui lui aurait permis d'éviter l'opposition entre les « chrétiens » et les « barbares », et sa défense des Indiens peut seulement prendre la forme d'un nuancier distinguant plusieurs formes de « barbarie » (Mignolo, 2003 : 442-449). De la même manière, les visées « linguistiques » des missionnaires demeurent indissociables de celles des « aventuriers » et des conquérants.

Cette seconde thèse a donc pour caractéristique de faire passer au premier plan une dimension coloniale que la première tenait ostensiblement à distance, ce qui a pour conséquences à la fois de déeuropéaniser l'histoire des langues et d'associer à l'histoire des idées linguistiques une histoire des expériences et des interactions linguistiques. On comprend mieux ainsi le fait que la période de la « grammatisation massive » soit aussi celle où la diversité linguistique commence à décroître¹⁴. En revanche, les deux thèses ont en commun d'interpréter les réalités du XVI^e siècle en les inscrivant dans la longue durée. Pour les historiens de la grammatisation, la longue durée est celle du « *développement des savoirs linguistiques européens* », et *in fine* de « *l'histoire des sciences* »¹⁵. Walter Mignolo, pour sa part, dès la première page de son livre, explicite son projet de « repenser les frontières de la Renaissance dans le cadre des *early modern studies* » :

Alors que les Renaissance studies sont centrées sur la Méditerranée et insistent généralement sur la continuité de la tradition classique, les early modern studies se tournent vers l'Atlantique et le Pacifique et privilégient la perspective coloniale.
(Mignolo, 2003 : 1)¹⁶

Que l'on parle d'un « développement » ou d'une période « *early modern* », cela revient à assumer une part de téléologie, qui, dans le premier cas, fait de la colonisation européenne un détail secondaire dans « *l'histoire de la connaissance du vrai* »¹⁷, et qui, dans le second cas, fait de cette colonisation le cadre général de l'analyse, la « *coloniality* » étant, pour Mignolo (2003 : 435-436) l'autre face de la « *modernity* ». C'est le reproche le plus courant qui a été fait aux propositions de ce dernier : en prétendant, comme il le dit lui-même, « *interpréter le passé en parlant au présent* », Mignolo a ouvert la voie à des travaux qui interrogent des faits anciens à la lumière d'une expérience coloniale qui s'est constituée plus tard, dans des conditions bien différentes¹⁸. En ce qui concerne la question des connaissances linguistiques produites au XVI^e siècle, une telle approche, qui tend à faire de ces dernières le socle de la « *linguistique coloniale* »¹⁹, revient à faire le tri dans les discours européens en sélectionnant ceux qui ont pu le plus facilement contribuer à la pensée coloniale. On a ainsi montré récemment que, lorsque Mignolo interprète les rapprochements faits par les Européens des XVI^e et XVII^e siècle entre les *codices* maya et les hiéroglyphes égyptiens comme une manière d'exclure les Amérindiens du champ de l'écriture, il néglige les débats sur la définition de l'écriture suscités en Europe depuis le milieu du XV^e siècle aussi bien par le « *langage muet* »

¹⁴ Voir Bonvini, Busutill, Peyraube (2011 : xx). Les XV^e et XVI^e siècles marquent une « *première phase* » de cette diminution du nombre de langues, liée à la colonisation et à « *l'élimination massive des populations et des langues qu'elles parlaient* » (le nombre de langues parlées en Amérique du Nord serait passé d'environ 700 au XVI^e siècle à 213 en 1962) ; la « *deuxième phase* », plus récente, est liée à l'industrialisation, à la mondialisation et à l'urbanisation.

¹⁵ Auroux (*op. cit.* : 71) ; Colombat, Fournier, Puech (*op. cit.* : 2010 : 11-15).

¹⁶ L'auteur revient sur cette distinction dans ses « *Second Thoughts* » (433-434).

¹⁷ Colombat, Fournier, Puech (*op. cit.* : 15).

¹⁸ Voir De Alva (1995), Rose (2011).

¹⁹ Voir, par exemple, Errington (2001 et 2008).

des Egyptiens que par la naissance de l'imprimerie²⁰. En unifiant résolument les mondes en présence²¹, Mignolo se prive de toute compréhension précise des interactions en jeu.

Cette manière d'examiner l'époque *early modern* dans ses dimensions contradictoires, en tenant compte aussi bien de ce qu'elle prépare de l'avenir (comment pourrait-on s'en exempter ?) que de ce qu'elle lui oppose par avance, est attachée, dans les études littéraires, au nom de Stephen Greenblatt et à son *new historicism*. C'est essentiellement à partir des formulations de l'anthropologue Clifford Geertz que Greenblatt, au début des années 1980, a développé l'idée d'une « poétique de la culture » fondée sur une « description dense » (*thick description*) des textes littéraires – son domaine de spécialité étant la littérature anglaise de la période élisabéthaine –, qui permet de mettre au jour leur capacité de faire « circuler de l'énergie sociale », « énergie » dont les textes sont à la fois les produits et les vecteurs²². Cette « densité » de la description implique une valorisation de la synchronie, qui a valu à Greenblatt le reproche de chercher ainsi à exempter la tradition littéraire européenne de sa complicité à l'égard d'une entreprise historique de domination culturelle et politique²³. C'est dans cette perspective, en tout cas, que Greenblatt s'est intéressé, dès les années 1970, au statut des langues dans les discours européens du XVI^e siècle consacrés à l'Amérique. Un premier article, en 1976, étudiant les « aspects du colonialisme linguistique au XVI^e siècle » (1976, repris dans 1990 : 22-51), parcourait un grand nombre de sources – des discours visant à cerner, nommer ou juger les langues amérindiennes mais aussi beaucoup de mentions dans des témoignages parlant d'autre chose que de ces langues – afin de faire apparaître des conflits, conflits entre des auteurs, entre les modèles mobilisés pour interpréter les paroles amérindiennes, et parfois conflits internes à un même modèle : l'homme sauvage, dans la tradition médiévale, est privé de parole, donc à peine un homme, mais il est aussi souvent un enfant noble qu'on a abusivement éloigné des siens. La fin de l'article se tournait vers la *Tempête* de Shakespeare pour voir dans le personnage de Caliban et dans son *opacité* l'expression de l'ambivalence qui marque fondamentalement l'expérience qu'a constituée la découverte, directe ou indirecte, de cette radicale étrangeté linguistique. Quelques années plus tard, Greenblatt organisa un livre entier, *Marvelous Possessions*, autour de ces questions, en précisant la nature de ce qu'il définissait d'abord comme ambivalence et comme opacité. Il y montre que ce sont les notions de merveilleux et d'émerveillement qui ont structuré ce moment de découverte :

Le voyage de Colomb a eu pour conséquence un siècle d'émerveillement intense. La culture européenne a connu quelque chose de semblable au "réflexe de surprise" que l'on peut observer chez les petits enfants [...]. Mais qu'est-ce que l'émerveillement ? Quels sont ses origines, ses usages et ses limites ? Se rapproche-t-il du plaisir ou de la douleur ? Du désir ou de l'horreur ? Est-il un signe et un agent de renoncement, ou bien de possession ? (Greenblatt, 1996 : 34)

On comprend alors l'intérêt que porte Greenblatt moins aux « évaluations scientifiques détachées » qu'aux « représentations engagées, [...] relationnelles, locales et historiquement contingentes » (*op. cit.* : 32), et donc plus à même de témoigner de ce « réflexe de surprise ». De manière significative, le chapitre du livre consacré à « l'appropriation brutale du langage », intitulé « Le langage kidnappé », qui montre que, dès le XVI^e siècle, les échanges verbaux *a priori* plus équilibrés, par exemple dans les relations commerciales, sont déjà

²⁰ Hamann (2008).

²¹ Voir le compte-rendu du livre de Mignolo par Anthony Grafton (1997).

²² Voir en particulier Greenblatt (1980 et 1988). Voir également Payne (2005).

²³ Voir Beverley (1993 : 39-46). Dans le domaine des études sur la littérature française du XVI^e siècle, les propositions de Greenblatt sur l'articulation entre diachronie et synchronie sont à la source de la notion de « pré-histoire » élaborée par Terence Cave (1999 et 2001).

clairement orientés « *vers l'oppression et l'inégalité caractéristique des rapports coloniaux* » (49), est suivi d'un autre consacré à la figure de « *l'intermédiaire* », non pas « *rachat des cauchemars de l'histoire* » mais retour sur le « *pouvoir critique et humanisant du merveilleux* » (50)²⁴, à travers l'étude des figures de « truchements » ou de commentateurs, qu'ils fussent européens, indiens ou métis.

Il est frappant de constater que c'est en s'inscrivant pleinement dans la tradition des études littéraires et de l'attention qu'elles portent à la densité des représentations textuelles que Greenblatt a pu aller à la rencontre des historiens attentifs désormais à cerner dans leurs singularités ces expériences de « *premier contact* »²⁵, ou de la chronologie « *pendulaire* » d'un historien du savoir linguistique européen comme Georg Bossong (1990 et 2007)²⁶, sensible aux mouvements contradictoires qui traversent le XVI^e siècle. Il nous semble en tout cas que c'est en suspendant ainsi les approches téléologiques qu'on peut le mieux repérer ce qui constitue les apports spécifiques du XVI^e siècle à la connaissance par les Européens des langues extra-européennes.

Les variantes de la curiosité linguistique

Le premier de ces apports concernerait le processus même d'enregistrement de la diversité linguistique, qui n'est pas réductible à des principes de domination ou d'appropriation. Inclure ces témoignages de découverte de l'altérité linguistique dans le cadre de la « linguistique coloniale » empêche de considérer que la curiosité linguistique est dotée d'une valeur en elle-même. Les témoignages abondent au XVI^e siècle pour montrer que cette curiosité ne fut pas partagée par tous les Européens : raison de mieux pour la considérer, quand elle existe, comme un fait important, qui dépasse de loin, et précède assurément, la démarche savante. Cette curiosité ne se réduit pas non plus aux seules nécessités d'une communication intéressée (commerce, alliances...). Elle participe d'une attention à la diversité des expériences humaines, attention qui peut se traduire dans une démarche « savante », selon les critères élaborés par l'histoire des sciences du langage, ou non : à propos des langues orientales, Marie-Luce Demonet et Toshinori Uetani ont proposé d'appeler « *linguistique aventurière* » cette connaissance empirique, transmise de manière fragmentée par les récits de voyage, qui précède souvent la constitution d'une « *linguistique missionnaire* » à proprement parler, dont les méthodes et les visées lui demeurent étrangères (Demonet, Uetani : 119). Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, les lecteurs curieux de ces informations linguistiques ont pu avoir le sentiment d'entrer dans un âge où les membres de « *tout le genre humain cogneu* » pouvaient désormais « *s'entrecommuniquer leurs commoditez et subvenir à leur indigence mutuelle : comme habitans en une mesme cité et republique mondaine* » (Le Roy, 1988 : XI, 423-4). Notre conscience postcoloniale sait que ce critère de « l'humanité » a beaucoup servi en Europe, dans les siècles qui ont suivi, pour légitimer les entreprises coloniales : mais la formulation qu'on vient de citer n'est pas réductible à cette histoire à venir. Le caractère fragmenté de cette « *linguistique aventurière* » peut être interprété autrement que comme un manque ou comme l'appel à une totalisation à venir : il enregistre la dynamique instable des

²⁴ Il est frappant de constater que Joseph Errington (2001 : 36) traite « Kidnapping language » comme un article isolé, sans mentionner le parcours subtil dans lequel ce chapitre se situe : mais ce parcours se prête évidemment mal à l'image d'un XVI^e siècle appartenant pleinement à la « linguistique coloniale ».

²⁵ Voir, à la fois en tant qu'étude de cas (l'arrivée des Hollandais à Banten en 1596) et en tant que réflexion particulièrement rigoureuse sur ces problématiques *early modern*, Bertrand (2011).

²⁶ Bossong voit dans le XVI^e siècle l'âge d'un « premier particularisme » (la période allant de Vico au romantisme constituera le second), c'est-à-dire d'un décentrement du « langage » vers les « langues » appréhendées dans leur diversité, mais d'un particularisme tendant à ouvrir sur un « universalisme » renouvelé, par les ressources inédites qu'il offre à une approche comparatiste.

transactions (rôle des intermédiaires, caractère central des interactions verbales) et aussi la part d'échec qu'elles recèlent. Sur le plan de la perception de la diversité linguistique interne à l'Europe, une première avancée de la sociolinguistique dite « périphérique », a été la mise en place d'un modèle dynamique rendant compte du conflit linguistique naissant dans tout contact de langues²⁷. Dès lors le corpus seiziémiste en langue minoritaire a bénéficié d'un cadre de lecture efficace, mettant en valeur deux postures littéraires possibles pour le sujet diglossique, l'« *acculturation* » ou l'« *exhibition de la différence* »²⁸. Toutefois, ces textes relevant d'un « choix linguistique minoritaire » (Courouau, 2008) ne sont qu'à demi dévoilés s'ils ne sont considérés que comme témoins ou jalons d'une procédure de substitution de langues dans la longue durée. Par exemple la production franco-occitane du poète Auger Gaillard a été interprétée comme le signe d'un processus continu d'acculturation sociale et linguistique²⁹. On peut pourtant lire cette œuvre comme une tentative de créer une alternative poétique cohérente dans son époque, tissant un réseau de filiation littéraire original. L'aspect diglossique d'un texte n'est plus dès lors qu'une composante plus ou moins consciente et assumée du geste littéraire³⁰.

Universalité des révolutions vernaculaires

Le deuxième apport spécifique de la période concerne l'affirmation de la valeur culturelle des vernaculaires. En Europe, ce processus est né de la tension entre la langue latine, langue du savoir linguistique et de la culture en général, et les langues d'usage, mais il a offert un cadre conceptuel – assurément pas le seul qui ait existé – disponible pour être adapté à d'autres situations linguistiques. L'exemple le plus frappant tient au fait que le modèle argumentaire proposé par la *Deffence et illustration de la langue françoise* de Du Bellay (1549) a paradoxalement été repris par des auteurs occitanographes de l'espace français, dans le demi-siècle qui a suivi la parution de la *Deffence*. Pour Pey de Garros, Du Bartas, Larade, Goudelin, Dastros, sans oublier Ruffi et Bedout³¹, le texte de Du Bellay a servi de « *magasin d'accessoires* » (Courouau, 2001b : 10), mais dans le but de défendre l'occitan contre le français. La comparaison des textes effectuée par Jean-François Courouau a permis de mettre au jour un certain parallélisme dans les différents « *champs argumentaires* » (*op. cit.* : 21) de ces manifestes. Car il s'agit avant tout de faits de structures, au-delà du simple enjeu intertextuel : Du Bellay ne fait pas « école » au sens de l'histoire littéraire classique, mais son texte nous donne un excellent point de vue sur la manière de penser une langue et son devenir culturel au XVI^e siècle. La succession historique de ces textes et le principe d'imitation que l'on peut en déduire importent moins que le travail incessant des mêmes notions, des mêmes

²⁷ « À une représentation fonctionnaliste statique (Ferguson, Fishman, ...), à l'idée d'une distribution plus ou moins complémentaire des fonctions de deux variétés de la même langue ou de deux langues différentes au sein d'une communauté, distribution stable (même s'il peut y avoir une asymétrie), la sociolinguistique catalane puis la sociolinguistique occitane vont opposer une représentation beaucoup plus dynamique : d'une polarité sociolinguistique neutre on va passer à une polarité problématique entre une langue dominante et une langue dominée. Il y a instabilité, dissymétrie. Il y a conflit. Et dilemme : ou bien la langue imposée va se substituer lentement mais sûrement à la langue dominée, ou bien les usages de celle-ci vont œuvrer à sa normalisation [...] en combattant les tendances à l'assimilation » (Boyer, 1986 : 23-24).

²⁸ Voir Lafont (1985) repris dans Boyer (1986).

²⁹ « Logiquement, cette œuvre devait se terminer par l'arrachement linguistique définitif. Portant son occitan comme la chrysalide de ses origines, Gaillard, à l'heure de la réussite devait s'en dépouiller. Se "hausser" au français, c'est encore l'image de la condition populaire occitane. » (Lafont, 1970 : 105).

³⁰ Pour une application thématique de cette approche, voir Jourde (2011).

³¹ Voir l'anthologie de Jean-François Courouau (2001a).

catégories, en quoi résident la force et l'intérêt d'un tel corpus³². Jean-François Courouau a par exemple noté la persistante et lente transformation du thème du mépris³³, ou encore l'inversion du thème du naturel dans le travail sur la langue, état à enrichir et dépasser chez Du Bellay³⁴, état de langue revendiqué pour tous les auteurs d'oc³⁵. Enfin, la catégorie de « barbare » ne cesse de faire l'objet de révisions et redéfinitions, comme ce sera le cas en Angleterre à la fin du siècle chez les poéticiens défendant la tradition vernaculaire, « barbare » mais légitime³⁶. Dans un poème trilingue de Du Bartas (1578), elle devient même le symbole de la victoire ambiguë de la nymphe gasconne, « *barbarement diserte* » face aux nymphes latine et française.

Tous ces textes appellent donc une lecture non linéaire. Philippe Gardy, en plaçant le poème trilingue de Du Bartas cité plus haut au centre de son livre *La Leçon de Nérac* (1999), convoquait presque tous les autres auteurs occitans de l'époque et leurs manifestes. Non pour démontrer l'existence de liens directs entre eux, le plus souvent invérifiables, mais pour insister sur la circulation d'idées et de sentiments linguistiques permettant une écriture littéraire en occitan. Or, à l'origine de ce moment culturel particulier, on peut considérer, à la suite de Jean-François Courouau, que c'est bien la *Deffence et illustration de la langue françoise* qui répand l'idée « qu'il est possible d'inverser les rapports réels existants entre langues dominantes et langues dominées ». On n'est pas alors surpris de rencontrer des références *early modern* sous la plume de l'écrivain kényan Ngugi wa Thiong'o, lorsqu'il entreprend de justifier son renoncement à la langue anglaise et son choix de la langue kikuyu :

Nous autres écrivains africains sommes au pied du mur. Une vaste tâche nous requiert : faire pour nos langues ce que Spencer, Milton et Shakespeare ont fait pour l'anglais, ce que Pouchkine et Tolstoï ont fait pour le russe, ce que tous les écrivains de l'histoire du monde enfin ont fait en relevant le défi de créer dans leur langue une littérature qui ouvre peu à peu la voie à la philosophie, aux sciences, à la technologie et à tous les champs de la créativité humaine. Écrire dans nos langues est un premier pas.
(Ngugi wa Thiong'o, 2011 : 63)

Cette manière d'interpréter la situation postcoloniale – qui n'est qu'une manière parmi d'autres – continue de dialoguer avec la période de l'histoire européenne où s'est instauré, selon l'expression de Pascale Casanova, un principe de « concurrence internationale » des langues³⁷, concurrence que le système colonial a prétendu, pour un temps, réguler au profit des puissances impériales.

Concepts linguistiques et réalité des situations

Le troisième apport spécifique est lié à l'écart entre les situations linguistiques vécues par les locuteurs du XVI^e siècle et les moyens dont ils disposaient pour les décrire. Cet écart fut un lieu d'intense créativité, dont les fruits, peu défendables au regard des sciences du langage,

³² La profusion et la circulation d'images a donné matière à un « Répertoire thématique » (Courouau, 2001a : 183-191).

³³ « *aucuns de notre nation, qui [...] deprisent [...] toutes choses écrites en françoys* » (Du Bellay), « *nosautz medix nos trupham d'era* [nous-mêmes nous nous moquons d'elle] (Garros), « *Acampen le mesprès dan le mesprès* [sur le mépris mettons le mépris] » (Goudelin). Courouau (2001b).

³⁴ « *Que le naturel n'est pas suffisant à celui qui en Poësie veult faire œuvre digne d'immortalité* » (1549 : II, 3).

³⁵ Si on trouve bien, chez un Pey de Garros par exemple, l'idée d'enrichir et polir la langue, celle-ci reste avant tout « *la lenga de la noyritud* [la langue de l'enfance, de l'état nourricier] », et langage par nature « le plus excellent » (*Poesias gasconas*, 1567). Tous les auteurs d'oc semblent rattacher, comme Garros, leur langue d'écriture au « *pays naturau* ».

³⁶ Voir Ginzburg (2005 : 48-74).

³⁷ Casanova (1999 : 82). L'auteur se fonde ici en particulier sur Anderson (1996).

continuent de renseigner sur des situations complexes. Le cas français peut sembler paradigmatique si l'on considère le recours quasi constant à travers l'époque moderne à la dénomination *patois*, qui semble émerger à l'époque qui nous intéresse³⁸. Cette dénomination apparaît d'abord comme *épilangagière*, pour reprendre la terminologie d'Henri Boyer (2005), c'est-à-dire qu'elle s'applique à des faits de langues « *frappés en règle générale de non conformité normative* » (*op. cit.* : 74), et se rapproche en cela des termes « *jargon* » et « *baragouin* », employés au XVI^e siècle, ou « *petit-nègre* » et « *charabia* », liés au XIX^e siècle. L'histoire du mot se résumerait à une lente recatégorisation, achevée au XVIII^e siècle, de cette désignation *épilangagière* en une désignation *métalangagière* ou *métalinguistique*, sur le même plan que « *langue, dialecte, idiome* ». D'une représentation subjective du langage on passerait à une description objective. Ainsi l'emploi contemporain du mot *patois* rend tout à fait explicite et assumée³⁹ une certaine hiérarchie des langues, en invalidant catégoriquement un ensemble de phénomènes linguistiques hétérogènes placés dans le domaine flou de la non-langue, ce que montre l'hésitation entre singulier et pluriel : face au français, y a-t-il le patois ou les patois ? C'est là refuser de définir les phénomènes linguistiques autrement qu'en postulant une langue française élevée par rapport aux autres parlers dégradés. Or il apparaît que c'est entre la fin du Moyen Age et le XVI^e siècle qu'a lieu cette période d'émergence du « français », comme étalon linguistique⁴⁰, tandis que les autres langues de France et variétés régionales sont engagées dans un processus d'invisibilisation⁴¹. En tout état de cause, le mot *patois* est déficient quand il s'agit de décrire un état linguistique précis, y compris et surtout pour le XVI^e siècle français. Ainsi, parce que Lazare Sainéan, philologue romaniste du début du XX^e siècle ne comprend le parler de Gascogne⁴² que comme « *patois* » (Sainéan, 1914 : 332-3), il en vient à considérer la langue hybride du capitaine gascon caricaturé dans le *Baron de Fæneste* d'Agrippa d'Aubigné (1617-1630) comme un « *jargon gascon-français* », là où Philippe Gardy parlera plutôt de « *carrefour textuel* » opérant une « *construction du texte littéraire français par mise à l'écart [...] accompagnée d'une typisation des langues ou des dialectes concernés* » (Gardy, 1995 : 218-9). Autrement dit, l'invalidation linguistique supposée par l'emploi de *patois* masque la souplesse et la créativité linguistique de la littérature de l'époque. Au-delà de son incompréhension des données formelles (« La forme en est parfaitement fantaisiste et la valeur linguistique à peu près nulle »), Lazare Sainéan en vient à un contresens sur le geste littéraire en question : « *C'est comme si, dit-il, Rabelais avait composé tout un livre dans le jargon de l'écolier limousin* ». C'est là se méprendre sur la spécificité du rôle joué par la variété linguistique et son rapport au français en formation du XVI^e siècle. Dans le *Pantagruel* de Rabelais (1532), l'épisode de l'écolier *jargonnant*⁴³ d'abord en français latinisé avant de s'exprimer *naturellement*⁴⁴ en occitan-limousin est à lire dans la perspective offerte par la lettre de Gargantua sur l'apprentissage des langues anciennes, la rencontre glossolalique

³⁸ Courouau (2005a et 2005b).

³⁹ De part et d'autre l'emploi du terme peut être jugé neutre, sans que sa définition, foncièrement hiérarchisante, soit invalidée.

⁴⁰ Ce que Danièle Trudeau (1992 : 196) a interprété comme une « norme spontanée » dont se sont emparés les savants dans la création d'une « discipline de langage ».

⁴¹ Ce processus d'invisibilisation passe notamment par la constitution, à notre connaissance non étudiée ni datée, d'une dichotomie ville/ campagne, le *patois* étant désormais attaché au monde rural, *a priori* abusivement à la vue des collectes linguistiques largement postérieures. Voir plus bas l'ambiguïté symptomatique de la glose et de l'application que donne Peletier du Mans à l'expression « mots paysans », ou encore la lecture que fait Robert Muchembled des *Sérées* de Guillaume Bouchet dans *L'invention de l'homme moderne* (1988).

⁴² Dont l'appellation « glossonymique » contemporaine est « occitan », « occitan-gascon » ou « langue gasconne ».

⁴³ « *il ne fait qu'escorcher le latin [...] et luy semble si bien qu'il est quelque grand orateur en François : par ce qu'il dedaigne l'usance commune de parler.* » Rabelais (1994 : 234).

⁴⁴ « *A ceste heure parle tu naturellement* », *ibid.*

de Panurge et la plaidoirie par signes entre Panurge et Thaumaste : le roman se présente comme une quête du signe fiable⁴⁵, en intégrant et éprouvant toute forme d'expression. À l'autre extrémité du siècle, le jeu linguistique du roman d'Aubigné (Moreux, 1995 : 227-288) rend compte d'un essai littéraire français aux prises avec la constitution de types littéraires, sociaux et sociolinguistiques propres à la période.

De l'autre côté du « spectre » critique, la recherche seiziémiste contemporaine ne peut qu'employer le syntagme « langues [régionales] de France » (applicable tant pour la métropole que pour les DOM-TOM), issu de la législation réglant l'enseignement de ces langues, et plus récemment du débat sur la reconnaissance constitutionnelle et la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Dans son rapport commandité par le gouvernement Jospin en 1998, Bernard Cerquiglini garde la définition suivante de « *langues pratiquées sur le territoire national, et distinctes de la langue officielle* » (Cerquiglini, 1999). Il est remarquable que, prisonnier d'un scénario vieux de plusieurs siècles, le rapporteur soit obligé de commencer par aborder la question des limites et de l'origine de la langue officielle⁴⁶. Cela le conduit à définir un français « *national et standard* », auquel se rattachent les « *français régionaux* » et dont se distinguent les « *dialectes d'oïl* » ainsi mis sur le même plan que les autres langues du territoire métropolitain. Ne reste plus que le premier critère, celui d'appartenance au territoire national. On peut considérer que cette expression nous renvoie au syntagme qui structure la question linguistique française du XVI^e siècle, le fameux « langage maternel françois » de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. En faisant abstraction du débat historiographique sur la politique linguistique française et sa portée effective⁴⁷, on peut isoler la spécificité de cette définition ambiguë : la difficile conciliation entre « maternel » et « françois ». Suffit-il d'être « français » pour que son langage « maternel » soit reconnu, ou bien faut-il s'astreindre à l'usage, dans les écrits administratifs, du langage supposé « maternel » du roi de France ? C'est cette marge de manœuvre dans l'interprétation de la formule qui nous permet de comprendre les différentes tentatives de définition extensive et inclusive de la langue française, notamment chez les poéticiens⁴⁸. Toutefois, cette définition a, entre autres, le défaut de mettre au même niveau des réalités linguistiques et culturelles hétérogènes, ce dont sont conscients les linguistes du XVI^e siècle. Ainsi Jacques Peletier du Mans dans son *Art poétique* (1555) :

Je trouverai encore bon que les mots paysans, c'est-à-dire particuliers aux nations, se mettent au Poème : Comme arrocher, mot Manceau, qui signifie viser à quelque chose d'une pierre ou d'un bâton : comme arrocher des noix ou des pommes : Item, encrucher, qui signifie engager quelque chose entre les branches d'un arbre : termes tous deux pastoraux, dont ils ont bon nombre en notre pays du Maine et en Anjou : Item, avier pour allumer : uces, pour sourcils, mots Poitevins : vifplant, pour aubépin, Lyonnais : et ceux des autres pays français. Même prendrons les mots Provençaux et Gascons, et leur

⁴⁵ Voir sur cette question la synthèse de Blandine Perona (2007) : « des mots et des choses ».

⁴⁶ Des « *dialectes de la (les) langue(s) officielle(s)* » ne devant pas relever de la Charte, Bernard Cerquiglini précise qu'« il convient donc de préciser la situation dialectale du français “national et standard” » et évoque la thèse du « supposé francien » vs « une langue commune d'oïl transdialectale » (*ibid.*). Nous ne sommes pas loin, toute proportion gardée, des débats seiziémistes sur l'origine et la délimitation du « pur français » (langue de la cour, du Parlement, du roi ?).

⁴⁷ Voir Boulard (1999) et Martel (2001).

⁴⁸ Voir particulièrement l'*Abrégé de l'Art poétique français* de Pierre de Ronsard (1565), où se trouvent confrontés la langue nationale, les « dialectes » et le sociolecte courtisan : « Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots les plus significatifs des dialectes de notre France, quand surtout tu n'en auras point de si bons en ta nation, et ne se faut soucier si les vocables sont *Gascons, poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnais*, ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter par trop le parler de la cour. » (dans Goyet, 1990 : 434).

*donnerons notre marque. Comme je serais content que nous prissions estruguer, qui signifie ce que les Latins disent gratuler : pour lequel nous n'avons point de mot : Item, cloque, qui est propre à cause même du son : qui signifie une poule qui a des poussins. Item companage, mot bien composé, qui signifie ce que les latins disent opsonium : c'est-à-dire tout ce qu'on met sur la Table, fors le pain et le vin. Et certes Bonaventure Des Périers n'a pas eu mauvaise grâce en ses Vendanges, d'avoir amassé force mots Provençaux : voire de leur avoir laissé leur caractère naturel. Bref, le Poète pourra apporter, de mon conseil, mots Picards, Normands, et autres qui sont sous la Couronne : tout est Français, puisqu'ils sont pays du Roi.*⁴⁹

Peletier du Mans constate la frontière linguistique interne au royaume, entre pays d'oïl et pays d'oc, reconnaît la difficulté qu'il y a à l'ignorer (« *Même prendrons...* »), et inscrit bien la différence entre adopter (« *mettre au Poème* ») un mot des dialectes d'oïl, sans avoir à le transformer, et adapter (« *donner notre marque* ») un mot du domaine occitan, comme on le fait d'un mot emprunté à une langue étrangère. Seul le critère national au sens large (« *pays du Roi* ») lui permet de passer outre, en ignorant toutefois les langues autres que gallo-romanes.

Bernard Cerquiglini, dans son rapport, pointe lui aussi la limite de la définition des « langues régionales » qui entraîne le nivèlement des situations particulières :

Cette liste est longue : 75 langues. Elle regroupe il est vrai des idiomes de statut sociolinguistique très divers. Entre les créoles, langues régionales sans doute les plus vivantes, essentiellement parlées, pratiquées maternellement par plus d'un million de locuteurs, et le bourguignon-morvandiau, langue essentiellement écrite et que n'utilisent plus que quelques personnes, sans transmission maternelle au nourrisson, les divers cas de figure prennent place. (Cerquiglini, 1999)

Cette critique nous renvoie aux deux principaux aspects du malaise linguistique de l'époque moderne : la langue naturelle/maternelle et l'écriture⁵⁰. Tout vulgaire, par définition, est « naturel ». Certains, en revanche, sont dotés d'un certain poids historique et culturel conféré par un usage écrit administratif et littéraire. C'est le cas notamment de l'occitan dans ses différentes sphères culturelles : du souvenir du prestige littéraire et nobiliaire des troubadours réactivé par Jehan de Nostredame (1575), à la « renaissance littéraire » autour de Toulouse⁵¹, tout en mesurant la diversité des pratiques quant à l'usage administratif et juridique de la langue⁵². Ainsi cette période d'émergence d'un schéma sociolinguistique toujours en vigueur nous apprend à nous méfier de la catégorisation des phénomènes linguistiques, en nous rendant attentif à l'épaisseur culturelle et la portée politique des usages publics de la langue. Le poète Pey de Garros ouvre ses *Poesias gasconas* par un avis traçant sommairement l'aire dialectale du gascon et son histoire, en commençant par déclarer : « *Amy Lecteur, Noz deux langages principaux, sont le François celtique, et le Gascon : Je parleray du nostre.* » (Garros, 1567 : f° A³). Le premier possessif « *noz* » renvoie au français et au gascon, et ne peut être compris que comme « à nous sujets du roi de France », tandis que le second renvoie au seul gascon et ne peut être compris que comme « à nous Gascons ». En une phrase, à la limite de l'amphibologie, se trouve résumée la question du partage et de la définition des langues au XVI^e siècle : savoir dire ce qui est « *nôtre* », dans un système

⁴⁹ Goyet, 1990 : 250-251. Voir également dans Peletier du Mans (2011 : 315-316).

⁵⁰ L'imbrication de ces deux aspects, perception de la langue naturelle et compréhension de l'histoire de son écriture, est présente dans la réflexion du XVI^e siècle (voir l'article de Marie-Luce Demonet, « Les origines comparées de l'écriture et de la parole à la Renaissance », 2007) et prend toute son ampleur dans le débat orthographique de l'époque résumé par Yves Cillon et André Wyss (1989).

⁵¹ Voir les articles de Philippe Gardy et Jean-François Courouau dans Dauvois (2006).

⁵² Voir notamment Laurent (1989).

pluridimensionnel où plusieurs langues, d'histoire et de statut divers, coexistent et se rencontrent à différents niveaux.

Linguistique, colonialisme et « littérature »

La situation propre au XVI^e siècle nous semble enfin riche d'enseignements quant à la place qu'occupe la littérature dans les manières d'envisager aujourd'hui l'articulation entre la diversité linguistique et les rapports de domination. Parmi les multiples assauts qui ont été donnés en cinquante ans à la prétendue évidence de la notion de littérature, certains sont évidemment venus du laboratoire postcolonial : vue depuis ce dernier, la « littérature » paraît indissociable des processus de domination – politique, linguistique, sociale – que le système colonial a structurés. Mais alors, quelle place donner à cette étrange période, où l'Europe se dota massivement d'une « technologie » permettant d'appréhender les langues humaines, où elle commença d'envisager son destin à une échelle mondialisée, et où l'on ne disposait justement d'aucune notion qui équivalût à notre « littérature » ? On peut tout d'abord tirer de cet état de fait une leçon de relativisme : la « littérature », on peut donc s'en passer, et si l'on veut aujourd'hui réfléchir à la manière dont des textes sont produits ici et là dans le monde et aux relations que ces textes sont susceptibles de tisser entre eux, mieux vaut opter pour les notions de « culture écrite », de « discours » ou de *literacy* : en décrivant les interactions entre différentes formes de *literacy*, par exemple, je ne me donne pas l'impression d'imposer mes propres systèmes de valeurs comme c'est le cas lorsque j'interroge l'existence de « littératures » produites dans des contextes culturels hétérogènes, reconduisant ainsi le geste des missionnaires européens soucieux de s'informer mais incapables de concevoir la nature et la fonction des livres mexicains⁵³. Influencées aussi bien par le *new historicism* « culturaliste » d'un Stephen Greenblatt⁵⁴ que par les apports considérables offerts par l'histoire du livre et de la lecture sur cette période charnière mais aussi par le renouveau des études d'érudition pour lesquelles le canon littéraire compte infiniment moins que les réseaux lettrés, les études littéraires seiziémistes elles-mêmes tendent de plus en plus souvent à glisser ainsi vers les notions d'*élaboration des livres*, de *culture écrite*⁵⁵ ou de *culture* en général. Il y a là assurément la promesse d'études nouvelles, aussi bien sur les contacts effectifs entre des formes très différentes de *literacies*⁵⁶ que sur des pratiques demeurées étrangères les unes aux autres mais qui n'en demeurent pas moins toujours comparables.

On peut cependant considérer que cette dissolution de ce que nous appelons littérature dans toujours plus vaste qu'elle n'est pas le seul enseignement possible : étudier la « littérature » de l'Europe du XVI^e siècle, c'est-à-dire recourir à des définitions anachroniques afin de sélectionner, de manière d'ailleurs souple et variable, des corpus qui s'en trouvent rétrospectivement unifiés et valorisés, cela revient à se rendre sensible à une indéfinition première tout en la considérant comme dépassable – si elle n'avait pas été dépassée, ces corpus nous demeureraient sans doute inaccessibles ou inintelligibles. L'indéfinition à laquelle étaient confrontés, dans ce domaine, les Européens du XVI^e siècle – dans quelle langue faut-il écrire ? comment fonder la valeur d'un texte nouveau ? les valeurs de la culture antique sont-elles adaptées pour juger les textes du présent ? – a parfois explicitement coïncidé avec l'attention aux productions verbales lointaines. Lorsque Montaigne affirme que la poésie tupinamba dont il a connaissance n'a rien de « *barbare* » mais qu'« *elle est tout à*

⁵³ Voir les fines nuances proposées par Gordon Brotherston (1992).

⁵⁴ Sur les enjeux disciplinaires de cette ouverture de la « littérature » à des corpus « non littéraires », voir Cave (1999, 13-17).

⁵⁵ Sur l'inclusion des textes littéraires dans l'étude de la « culture écrite », voir Chartier (2008).

⁵⁶ Voir par exemple Rasmussen (2007 et 2011).

fait Anacreontique »⁵⁷, il choisit habilement sa référence : non seulement le parallèle est défendable sur le plan thématique ou esthétique, mais les poèmes qu'on attribue alors à Anacréon constituent pour son public lettré une découverte toute récente, encore plus récente que celle de l'Amérique. Ce public sait qu'il a vécu longtemps sans rien savoir de la poésie d'Anacréon : Montaigne veut lui apprendre qu'il vit sans rien savoir d'une autre poésie. Rien de relativiste ici : Montaigne entend parler en connaisseur de la poésie (« *j'ay assez de commerce avec la poésie pour juger cecy* ») et même en adorateur de la poésie antique. Mais il reconnaît que le rapport entre les langues humaines – on ne les connaît jamais toutes – et cet objet de connaissance et d'amour qu'il nomme « poésie » ne peut être déclaré clos. Ce rapport est constamment susceptible d'être ouvert, rouvert, dès lors qu'une langue existe. Le fait que Montaigne, formé dans la culture latine, ait été le contemporain de la vernacularisation du littéraire⁵⁸ n'est sans doute pas pour rien dans cette prise en compte. Et qu'il se soit lui-même perçu comme acteur d'une situation linguistique complexe – nouant les langues latine, française et occitane⁵⁹ – a sans doute aussi joué son rôle. La « littérature » ne se dissout pas ici dans une entité plus vaste qu'elle, mais elle apparaît comme un processus itérable de valorisation de certaines paroles énoncées dans une langue quelconque. Les systèmes de valeurs eux-mêmes sont évidemment corrélés aux rapports de domination, entre les langues et à l'intérieur des langues, mais l'attention au processus lui-même, au fait que ce processus soit observable dans l'ensemble des cultures humaines, n'est pas attachée à une position de domination. Elle permet d'observer ces rapports en train de se constituer (pour Montaigne, par exemple, les catégories du « populaire » et du « savant »⁶⁰) tout en les faisant ressentir comme modifiables dans l'histoire, indéfiniment modifiables.

Bibliographie

- ANDERSON B., 1996, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* [*Imagined communities*, 1983], trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte.
- AUROUX S., 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga.
- BERTRAND R., 2007, « Rencontres impériales. L'histoire connectée et les relations euro-asiatiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 5/54-4bis, pp. 69-89.
- BERTRAND R., 2011, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècle)*, Paris.
- BEVERLEY J., 1993, *Against Literature*, Minneapolis – London, University of Minnesota Press.
- BIBLIANDER Th., 1548, *De ratione communi omnium linguarum et literarum [...]* *commentarius*, Zürich, C. Froschover.

⁵⁷ Montaigne, {1588} 1988 : I, 31 (« Des cannibales ») : 213. La première édition du corpus « anacréontique » (poésies attribuées au poète lyrique grec du VI^e siècle avant notre ère mais en réalité postérieures) date de 1554.

⁵⁸ Voir par exemple Montaigne, [1588] 1988 : II, 17 (« De la præsumption ») : 661 (après un éloge des poètes néo-latins de son temps) : « *Quant aux François, je pense qu'ils l'ont montée [la poésie] au plus haut degré où elle sera jamais ; et, aux parties en quoy Ronsart et du Bellay excellent, je ne les treuve guieres esloignez de la perfection ancienne.* »

⁵⁹ Voir dans Garavini (1995) le chapitre « Au carrefour des langues ».

⁶⁰ « *La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et graces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art : comme il se void és villanelles de Gascongne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont congnoissance d'aucune science, ny mesme d'écriture. La poésie mediocre qui s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur et sans prix.* » (Montaigne, [1588] 1988 : I, 54 (« Des vaines subtilitez ») : 313).

- BODIN J., 1566, *Methodus ad facilem historiarum cogitationem*, Paris, M. Le Jeune.
- BONVINI E., BUSUTTIL J., PEYRAUBE A. (dir.), 2011, *Dictionnaire des langues*, Paris, PUF.
- BOSSONG G., 1990, *Sprachwissenschaft und Sprachphilosophie in der Romania von den Anfängen bis August Wilhelm Schlegel*, Tübingen, G. Narr.
- BOSSONG G., 2007, « The influence of missionary descriptions of far eastern languages on western linguistic thought. The case of Cristoforo Borri, S.J. and Tommaso Campanella », dans *Missionary Linguistics III. Lingüística misionera III. Morphology and syntax*, ed. Otto Zwartjes, Gregory James, Emilio Ridruejo, Amsterdam, John Benjamins, pp. 123-143.
- BOULARD G., 1999, « L'ordonnance de Villers-Cotterêts : le temps de la clarté et la stratégie du temps (1539-1992) », *Revue historique*, CCCI/1, pp. 45-100.
- BOYER H., 1986, « "Diglossie" : un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan », *Lengas*, 20, pp. 21-54.
- BOYER H., 2005, « "Patois". Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas*, 57, pp. 73-92.
- BROTHERSTON G., 1992, *Book of the Fourth World. Reading the Native Americas through their Literature*, Cambridge University Press.
- BRUN A., 1973, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi* [1923], Genève, Slatkine Reprints.
- CALVET L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CASANOVA J.-Y., 1998, « Recensement et critique de la littérature occitane des XVI^e et XVII^e siècles : tradition érudite, "baroque et maniérisme" en Provence », *Lengas*, 43, Montpellier, pp. 69-115.
- CASANOVA P., 1999, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.
- CAVE T., 1999, *Pré-histoires. Textes troublés au seuil de la modernité*, Genève, Droz.
- CAVE T., 2001, *Pré-histoires II. Langues étrangères et troubles économiques au XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- CERQUIGLINI B., 1999, « Les langues de France », http://www.dglflf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html
- CHAKRABARTY D., 2009, *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique* [2000], Paris, Editions Amsterdam.
- CHARTIER R., 2008, *Ecouter les morts avec les yeux (Leçon inaugurale au Collège de France)*, Paris, Fayard.
- CITTON Y., WISS A., 1989, *Les doctrines orthographiques du XVI^e siècle en France*, Genève, Droz.
- COLOMBAT B. (dir.), 2008, « Les langues du monde à la Renaissance », *Histoire Epistémologie Langage*, 30/2.
- COLOMBAT B., FOURNIER J.-M., PUECH Ch., 2010, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- COOPER F., BURBANK J., 2010, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot.
- COUROUAU J.-F., 2001a, *Premiers combats pour la langue occitane, manifestes occitans, XVI^e-XVII^e siècles*, Pau, Atlantica.
- COUROUAU J.-F., 2001b, « La Deffence de Du Bellay et les apologies de la langue occitane », *Bulletin de l'association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 53, pp. 9-32.
- COUROUAU J.-F., 2005a, « Matériaux pour servir à l'histoire du mot patois XV^e-XVII^e siècles », *Lengas*, 57, pp. 45-71.

- COUROUAU J.-F., 2005b, « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français XIII^e-XVII^e siècles », *Revue de Linguistique Romane*, 273-74, pp. 185-225.
- COUROUAU J.-F., 2008, *Moun lengatge bèl : les choix linguistiques minoritaires en France, 1490-1660*, Genève, Droz.
- DAUVOIS N. (dir.), 2006, *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)*, Actes du colloque de Toulouse (mai 2004), Paris, Champion.
- DE ALVA J. K., 1995, « The postcolonization of the (latin) american experience : A reconsideration of "colonialism", "postcolonialism", and "mestizaje" », dans *After Colonialism. Imperial Histories and Postcolonialism Displacements*, éd. Gyan Prakash, Princeton University Press, pp. 241-275.
- DEMONET M.-L., 2007, « Les origines comparées de l'écriture et de la parole à la Renaissance », dans *Origines du langage, une encyclopédie poétique*, dir. Olivier Pot, Paris, Seuil, pp. 165-182.
- DEMONET M.-L., UETANI T., 2008, « Les langues des Indes orientales entre Renaissance et âge classique », *Histoire Epistémologie Langage*, 30/2, (« Les langues du monde à la Renaissance »), pp. 113-140.
- DURET C., 1616, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers [1613]*, Yverdon, Société Helvétique Caldoresque.
- ERRINGTON J., 2001, « Colonial linguistics », *Annual Review of Anthropology*, vol. 30, pp. 19-39.
- ERRINGTON J., 2008, *Linguistics in a colonial world : a story of language, meaning, and power*, Malden (Mass.) – Oxford, Blackwell.
- GARAVINI F., 1995, *Itinéraires à Montaigne : jeux de texte*, Paris, Champion, 1995.
- GARDY Ph., 1995, « Structures linguistiques et sociolinguistiques des *Avantures du Baron de Fæneste* : la place de l'occitan », *Albineana*, 6, 209-226.
- GARDY Ph., *La Leçon de Nérac, Du Bartas et les poètes occitans (1550-1650)*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1999.
- GARROS P. de, 1567, *Poesias gasconas*, Toulouse, Colomiès.
- GINZBURG C., 2005, « Identité comme altérité. Une discussion sur la rime pendant la période élisabéthaine », dans *id.*, *Nulle île n'est une île. Quatre regards sur la littérature anglaise [2002]*, Lagrasse, Verdier, pp. 48-74.
- GOODY J., 2010, *Le Vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé son passé au reste du monde [2006]*, Paris, Gallimard.
- GOYET F. (ed.), 1990, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de poche.
- GRAFTON A., 1997, « The Rest vs. The West », *New York Review of Books*, 10 April, pp. 57-64.
- GRATALOUP Ch., 2010, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, Belin, 2e édition.
- GREENBLATT S., 1976, « Learning to curse : aspects of linguistic colonialism in the sixteenth century », dans *First Images of America. The impact of New World on the Old*, ed. Fredi Chiappelli, Berkeley – Los Angeles, University of California Press, vol. 1, pp. 564-580.
- GREENBLATT S., 1980, *Renaissance self-fashioning, from More to Shakespeare*, University of Chicago Press.
- GREENBLATT S., 1988, *Shakespearean negotiations: the circulation of social energy in Renaissance England*, Oxford, Clarendon Press.
- GREENBLATT S., 1990, *Learning to curse. Essays in early modern culture [1990]*, with a new introduction by the author, New York – London, Routledge, pp. 22-51.

- GREENBLATT S., 1996, *Ces merveilleuses possessions. Découverte et appropriation du Nouveau Monde au XVI^e siècle* [1991], Paris, Belles Lettres.
- HAMANN B. E., 2008, « How Maya hieroglyphs got their name : Egypt, Mexico, and China in Western grammatology since the Fifteenth Century », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 152, 1, pp. 1-68.
- JOURDE M., 2011, « Le mariage empêché d'Auger Gaillard », dans *Aspects du lyrisme conjugal à la Renaissance*, dir. Perrine Galand-Hallyn et John Nassichuk, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et de Renaissance », pp. 287-304.
- KIRSCH F. P., 2000, *Écrivains au carrefour des cultures. Études de littérature occitane, française et « francophone »*. *Estudis de literatura occitana, frances e francofòna*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux.
- KIRSCH F. P., 2004, « Vers une histoire interculturelle de la littérature occitane », *OC*, 70-71-72, pp. 103-114.
- LAFONT R., 1958, « Godolin e l'espaci dau lengatge », *Oc*, 209, Tolosa, julh-setembre, pp. 129-133.
- LAFONT R., 1959, « Baroques occitans », *Cahiers du Sud*, 353, Marseille.
- LAFONT R., 1960, *La Renaissance toulousaine de 1610*, Avignon, Aubanel.
- LAFONT R., 1967, *La Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967
- LAFONT R., 1970, *Renaissance du Sud : essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, Gallimard.
- LAFONT R., 1982, « Texte de la “nation”, du “pays” et du “peuple” : le statut de l'écriture occitane ; l'exemple de Pey de Garros », *Revue des langues romanes*, 86/1, pp. 35-52.
- LAFONT R., 1985, « Quatre propositions pour l'analyse praxématique de la diglossie (et du texte diglossique) », *Cahiers de praxématique*, 5.
- LAFONT R., 2004, « Préface à l'édition de 1974 », *Baroques occitans : anthologie de la poésie en langue d'oc – 1560-1660*, Montpellier, Lo gat ros.
- LAURENT J.-P., 1989, « L'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) et la conversion des notaires à l'usage exclusif du français en pays d'oc », *Lengas*, 26, pp. 59-94.
- LE ROY L., 1988, *De la vicissitude ou variété des choses en l'univers* [1575], éd. Philippe Desan, Paris, Fayard.
- MARKOVITS, C., SUBRAHMANYAN, S., 2009, « Navigation, exploration, colonisation. Pour en finir avec les Grandes Découvertes », dans *Histoire du monde au XV^e siècle*, dir. P. Boucheron, J. Loiseau, P. Monnet et Y. Potin, Paris, Fayard, pp. 603-618.
- MARTEL Ph., 2001, « Autour de Villers-Cotterêts : histoire d'un débat », *Lengas*, 49, pp. 7-25.
- MIGNOLO W., 2003, *The Darker Side of the Renaissance. Literacy, Territoriality, and Colonization* [1995], 2nd Edition, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- MONTAIGNE M. de, 1988, *Essais* [1588], éd. P. Villey - V.-L. Saulnier, Paris, PUF.
- MOREUX B., 1995, « Les bases linguistiques de la langue de Fæneste. Phonétique », *Albineana*, 6, pp. 227-288.
- MOURALIS B., 2011, *Les Contre-littératures* [1975], rééd. Paris, Hermann.
- MUCHEMBLED R., 1988, *L'invention de l'homme moderne*, Paris, Fayard.
- NGUGI WA THIONG'O 2011, *Décoloniser l'esprit* [*Decolonising the mind*, 1986], trad. de l'anglais (Kenya) par Sylvain Prudhomme, Paris, La Fabrique.
- NOSTREDAME J. de, 1575, *Les Vies des plus celebres et anciens poetes provençaux, qui ont floury du temps des Comtes de Provence*, Lyon, Alexandre Marsilii.
- PAYNE M. (ed.), 2005, *The Greenblatt Reader*, Malden (Mass.) – Oxford, Blackwell.
- PELETIER DU MANS P., 2011, *Œuvres complètes. Tome I (L'Art poétique d'Horace traduit en Vers François (1541) et L'Art poétique departi en deus Livres (1555))*, éd. Michel

- Jourde, Jean-Charles Monferran et Jean Vignes, avec la collaboration d'Isabelle Pantin, Paris, Champion, p. 315-316.
- PERCIVAL W. K., 1992, « La connaissance des langues du monde », dans *Histoire des idées linguistiques*, dir. Sylvain Auroux, t. 2, Liège, Mardaga, pp. 226-238.
- PERONA B., 2007, « Des mots et des choses » (<http://www.panurge.org/spip.php?article23>).
- PERSON Y. (dir.), 1973, « Minorités nationales en France », *Les Temps modernes*, 324-325-326, août-septembre 1973.
- RABELAIS F., 1994, *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard.
- RASMUSSEN B. B., 2007, « Negotiating peace, negotiating literacies : a French-Iroquois encounter and the making of early American literature », *American literature*, vol. 79, 3, pp. 445-473.
- RASMUSSEN B. B., 2011, *Queequeg's Coffin. Indigenous Literacies and the Making of Early American Literature*, Duke University Press.
- ROSE S. V., 2011, « A propos des études "coloniales" : quelques réflexions », dans Carmen Val Julián, *La Realidad y el deseo. Toponymie du découvreur en Amérique espagnole (1492-1520), suivi de textes en hommage à l'auteur*, dir. Julien Roger, Marie-Linda Ortega, Marina Mestre Zaragoza, Lyon, ENS Editions, pp. 149-161.
- ROUSSET J., 1953, *La Littérature de l'âge baroque en France : Circé et le Paon*, Paris, Corti.
- SAINÉAN L., 1914, « Mélanges du XVI^e siècle, 1. Les termes patois chez d'Aubigné », *Revue du seizième siècle*, Paris, Champion, t. II, pp. 331-340.
- TARDIEU J., 1959, « Avant-propos », *Cahiers du Sud*, 353, Marseille.
- TRUDEAU D., 1992, *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*, Paris, Minuit.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Pascale Barthélémy, Claude Caitucoli, James Costa, Laurent Demanze, Maria do Céu Fonseca, Michel Jourde, Jean de Dieu Karangwa, Philippe Martel, Bruno Maurer, Didier Péclard, Anna Pondopoulo, Alain Ricard, Henri Tourneux, Gérard Vignier.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425